

L'école maternelle fin prête pour la rentrée

La totalité du mobilier et du matériel pédagogique avait été déménagé au cours de la journée du 3 juillet dernier. Les enseignants, des parents d'élèves, des élus avaient pris part à ce déménagement.



Au cours de l'été et en concertation avec les enseignants, un dixième module a été installé. Celui-ci servira de réserve pour le stockage de la papeterie et des fournitures scolaires, pour le photocopieur et les appareils électroménagers et pour les produits d'entretien.

Parallèlement, les employés communaux ont maçonné les soubassements des modules, réalisé une clôture et installé un portail, construit un garage pour les porteurs (tricycles, trottinettes et autres).

Une ouverture a également été réalisée dans le mur qui donne sur la propriété de Saint Pierre d'Aurillac, un portillon a été posé et une rampe a

été aménagée. Cet accès augmente indéniablement la sécurité des enfants. Il permet désormais de relier les deux écoles sans avoir à les faire circuler sur le trottoir, en bordure d'une route particulièrement passagère. Il sera utilisé par les enfants qui fréquentent la cantine mais également par les classes de l'école élémentaire lorsque les enseignants souhaiteront utiliser le Foyer Rural pour les activités d'éducation physique et sportives.

Les organismes chargés de vérifier la conformité des locaux aux différentes normes de sécurité ont été concertés et l'Inspecteur de l'Education Nationale invité à venir donner son avis.

Le marché de Louvie, toujours réussi !



Cette année encore, le marché de Louvie-Juzon a animé la Place Camps tous les mercredis matin et nombreux

ont été ceux qui l'ont fréquenté avec assiduité. Le nombre de commerçants a également augmenté par rapport à l'année précédente et il a fallu l'étendre quelque peu sur la terrasse en face de la Tanière.

Le 2 septembre, c'était pourtant le denier de la saison. Il faudra désormais attendre le mois de décembre pour avoir un marché de Noël et l'an prochain pour voir recommencer ce rassemblement toujours aussi chaleureux. Rendez-vous est pris !

Le mot du Maire

Elus et employés communaux s'activent quotidiennement pour gérer les affaires et les biens communs. C'est l'enthousiasme et l'application dont ils font preuve dans cette tâche qui permettent de bien vivre à Louvie-Juzon et d'aller de l'avant. Il convient néanmoins de faire la part des choses et de distinguer ces affaires de celles dont l'intérêt serait soit collectif, soit privé. Ainsi, balayer le devant de sa porte, enlever une déjection sur le trottoir, couper une ronce envahissante sur un chemin, ramasser une branche ou quelques feuilles après un coup de vent ou fleurir les abords immédiats de sa propre maison ne saurait relever exclusivement des attributions d'un personnel, quel qu'il soit. J'attends donc de chacun qu'il se montre un tant soit peu responsable et qu'il participe, à sa mesure, à l'amélioration du cadre de tous. Chaque geste, aussi minime soit-il, participe à cette amélioration. C'est un geste citoyen.

Patrick LABERNADIE

Héliportage



Le 9 juillet dernier, avait lieu un héliportage entre le Serbiassa et Peyre Nère. Onze rotations ont ainsi permis d'acheminer en altitude un abreuvoir, un parc de contention, les matériaux nécessaires à leur installation et les hommes directement concernés par ces travaux.

Cette opération s'inscrivait dans le programme des travaux liés au pastoralisme. Elle était largement subventionnée par le Conseil Général, le Conseil Régional et le Ministère de l'Agriculture.

Comptes-rendus du Conseil Municipal

Séance du 30 juillet 2009

Le Conseil Municipal de Louvie-Juzon s'est réuni le jeudi 30 juillet 2009 à partir de 20 heures. Onze Conseillers étaient présents, deux excusés et un absent.

• Conformément à son souhait, Monsieur Dufréchou a pu être entendu à propos de l'affaire le concernant. Il a pu expliquer ce qui avait conduit à une situation ambiguë et inconfortable pour chacun. En bonne intelligence, une solution a été trouvée et M Dufréchou pourra acquérir une parcelle d'environ 200 m² pour désenclaver son terrain et avoir une sortie sur la voie publique.

• Une convention de mise à disposition de l'ancienne école maternelle sera prochainement signée entre la Commune de Louvie-Juzon et la Communauté de Communes de la Vallée d'Ossau pour que la crèche puisse y être installée. Un bail de 10 ans renouvelable sera également signé.

- Un bail de location d'un garage a également été révisé. Une convention de 3 ans renouvelable sera passée avec le particulier bénéficiaire avec un effet rétroactif depuis le 1^{er} juillet dernier.
- Après un mois de stage effectué avec sérieux par Mathieu Esturonne au sein des services techniques de la Commune, le Conseil Municipal décide de lui attribuer une gratification particulière de 300 €.



- Concernant la demande de travaux sur le chemin rural dit de Lassègue, le Conseil Municipal se prononce défavorablement pour prendre en charge ces travaux de réaménagement. Néanmoins, il autorise les riverains concernés à s'associer pour effectuer ces travaux par eux-mêmes s'ils en estiment la nécessité tout en respectant l'assiette et la vocation initiales du chemin.

Commissions...

Les travaux d'éclairage du parking de la salle Lapuyade ont été achevés. Ainsi, le parking est désormais éclairé ainsi que l'accès à la salle des Ainés Ruraux rénovée en fin d'année 2008.

Une rampe facilitant l'accès des personnes à mobilité réduite a été construite sur la terrasse devant la Tanière, à l'endroit où se trouvait une imposante rocaille. Les plantes et les cailloux de cette rocailles ont été réinstallés sur l'aire de pique-nique, sur la route de Lourdes.

Après l'exposition sur les carrières de Louvie-Juzon, la Commission Animation travaille déjà sur un nouveau projet : il s'agit, cette fois, de se consacrer à la biographie de François Moncla, capitaine de l'équipe de France.

Les habitants du village qui auraient des documents susceptibles d'enrichir cette nouvelle exposition sont invités à contacter Gérard Clos-Cot pour étudier toutes modalités de prêt ou de copie.



De nouveaux actes de vandalisme ont été commis au cours de l'été (destruction des toilettes du Foyer Rural). La gendarmerie a, une nouvelle fois, été avisée de ces méfaits.

Les jeunes qui ont été embauchés à la Commune durant l'été se sont, une nouvelle fois, illustrés par leur courage, leur sérieux et leur pugnacité. Qu'ils aient travaillé à la remise en état de la tourbière, balayé les rues du village, nettoyé le cours de tennis, tenu le Point Info ou prêté main forte aux employés municipaux, ils se sont montrés exemplaires, à la fois vaillants, sérieux et des plus agréables. Félicitations donc et mille mercis à Thomas, Maxime, Jérémy, Aude, Rémi, Pierre-Yves, David, Sandrine, Franck, Christophe, Sylvain, Cécile et Benjamin. L'ensemble du village est fier d'eux !

Remise en état de la tourbière...



Suite aux travaux faits pour en interdire l'accès, la tourbière s'était vite transformée en véritable lac, accueillant canards et hérons... Il y avait donc des mesures d'urgence à prendre pour remédier à cet état de faits.

Au cours de l'été, l'eau a donc été

évacuée, le talus a été percé et une buse permettant l'écoulement a été installée. Parallèlement, quatre jeunes de la Commune se sont employés à construire des batardeaux tout au long du drain afin de contrer son effet nocif et de rétablir une humidification suffisante de la tourbe qui assure sa pérennité. Ils ont également coupé et évacué tous les jeunes arbres qui envahissait déjà la surface...

Dans quelques temps, une étude hydraulique sera réalisée par la DIREN et de nouvelles mesures seront prises pour parfaire la remise en état de ce site exceptionnel.

Travaux au Coth de Las Bouts...



Après la réfection du Cami Biehl au printemps dernier, il convenait d'aménager le départ du chemin. C'est ce qui a été fait, en concertation avec les éleveurs de la Commune.

La fourrière a ainsi été repensée. Une partie de la clôture a été changée et deux barrières judicieusement installées. Cet espace permet désormais de parquer plus facilement le bétail avant la montée aux estives d'une part mais, grâce à la barrière supérieure à double fonction, il permet également de recueillir les animaux qui redescendent inopinément de la montagne, les empêchant d'aller sur la route et de provoquer un accident.

Du côté des associations...

C'est la rentrée au Foyer Rural

Basket Club de Louvie Juzon

Les entraînements ont repris pour les seniors filles et cadettes. Ils ont lieu tous les vendredis à partir de 18h30, sous la houlette d'Hervé Henry.

Les seniors garçons ont également repris leur entraînement le vendredi à partir de 21 h.

Pour les poussins, les entraînements reprendront le mardi 8 septembre à 18h30 avec Luc Béchir et Philippe Cortez.

L'école de basket, elle, reprendra le samedi 12 septembre de 10h30 à 12h

sous la responsabilité de Messieurs Esquer et Chevalier.

Section pala

L'assemblée générale de la section pala aura lieu le vendredi 04 septembre à la salle bleue, à partir de 18h30.

Un bilan moral, financier et sportif sera fait, ainsi que l'élection du bureau.

Les contacts

Si vous souhaitez avoir des informations sur les diverses activités du Foyer Rural...

Sections membres	Responsables	Téléphone
Basket	Fabienne Dunand	05.59.05.71.90
Pala	Christelle Cortez	05.59.05.85.64
Tennis	Bernadette Lasserre	05.59.05.64.65
Fun bike	Henry Lazonde	05.59.05.66.80
Marche	Norbert Claverie	05.59.05.86.01
Président de l'association	Cortez Philippe	05.59.05.85.64

Ouverture de la chasse...

La période d'ouverture générale de la chasse à tir dans le massif montagnard est fixée pour le département des Pyrénées Atlantiques du 13 septembre à 7 heures au 28 février 2010 au soir.



Espèces de gibier	Dates d'ouverture	Dates de clôture	Conditions spécifiques de chasse
Chevreuil	Ouverture générale	Clôture générale	En chasse collective, la chasse n'est autorisée que les mercredi, samedi, dimanche et jours fériés
Sanglier	Ouverture générale	Clôture générale	En chasse collective, la chasse n'est autorisée que les mercredi, samedi, dimanche et jours fériés
Isard	Ouverture générale	22 novembre 2009 (massif de Jaoût)	La chasse n'est autorisée que les mercredi, samedi, dimanche et jours fériés Plan de chasse qualitatif : la classe d'âge « jeune » correspond à un animal dont la hauteur des cornes est inférieure à la hauteur des oreilles
Renard	Ouverture générale	Clôture générale	Mercredi, samedi, dimanche et jours fériés. Les autres jours, sous l'autorité du responsable cynégétique
Faisan	Ouverture générale	25/12/2009	Uniquement les mercredi, samedi, dimanche et jours fériés
Lapin	Ouverture générale	03/01/2010	
Lièvre	04/10/2009	03/01/2010	
Grand tétras	20/09/2009	11/10/2009	
Marmotte*	20/09/2009	11/10/2009	

* : sont interdits : le déterrage et la chasse avec chien

Vide grenier pour les « Amazones »...

Le 6 septembre, les candidates de la Vallée au prochain Raid des Amazones (Cf. Journal n°8) organisent un vide grenier sur la Place de Louvie-Juzon afin de recueillir des fonds nécessaires à leur participation. Soyez donc nombreux à venir les rencontrer pour les

soutenir et les encourager dans leur entreprise. Elles se feront un plaisir de vous expliquer leur projet...



A l'école...

A l'occasion du déménagement de l'école maternelle, le matériel informatique et audiovisuel hors d'usage a été recensé, sorti de l'inventaire de la Commune et porté à la déchetterie (8 ordinateurs, 3 écrans, 8 imprimantes, 2 scanners, 10 claviers, 11 souris, 9 paires d'enceintes amplifiées, 3 magnétophones à K7, 1 tourne-disques, 1 magnétoscope, 3 téléphones, 9 casques audio et autre petit matériel).

A la rentrée, l'école se verra dotée du nouveau matériel informatique du projet « Ecole numérique rurale » (12 ordinateurs portables enfants + 1 ordinateur portable enseignant + 1 tableau numérique). Au cours des prochaines semaines, il sera proposé aux enseignants de se débarrasser des ordinateurs les moins récents mais toujours en état de marche. Ceux-ci pourront être proposés aux associations de la Commune ou portés chez Emmaüs.



Garderie municipale :

Prenant en compte les nouvelles conditions d'installation des locaux scolaires, le service de garderie municipale a été réorganisé. Il y a désormais deux garderies séparées : une pour l'école maternelle et une pour l'école élémentaire. La conséquence directe de cette réorganisation est que les enfants n'ont plus à se déplacer entre les deux écoles ni le matin avant le début des cours, ni le soir après les cours.

Nouvelle école :

Les investigations se poursuivent concernant la construction d'un nouveau groupe scolaire. Deux pistes font actuellement l'objet d'une attention particulière :

- la mise en sécurité de tous les élèves face à d'éventuels risques majeurs,
- une implantation qui prenne en compte l'ensemble des besoins et des préoccupations tant de ceux qui travaillent à l'école que de ceux qui travaillent et qui vivent à proximité.

Exploitation Forestière

Au cours de l'été ont eu lieu les travaux de coupe et d'extraction de bois sur les secteurs de la Pale et de Lamè-nère. Comme prévu et pour respecter les exigences liées à la proximité de la source de la Caü de l'Aygue, les extractions se sont faites par câble.

L'entreprise tchèque LESS & FOREST, composée de 8 solides bûcherons parfaitement équipés, s'est attelée à la tâche malgré des conditions météorologiques qui n'étaient pas toujours des plus favorables.



La technique utilisée consistait à dérouler un câble de gros diamètre sur des longueurs supérieures à 650 m dans un couloir préalablement dégagé. Ce câble devait être très solidement arrimé tant en haut de la ligne qu'en bas. Plusieurs lignes ont ainsi été équipées.

Cette préparation étant effectuée, il ne restait plus qu'à abattre les arbres marqués par l'ONF, les traîner dans ces couloirs puis les descendre par ces

glissières, avant de les acheminer jusqu'à une plateforme où les camions pouvaient les charger.

Ces opérations n'en demeuraient pas moins délicates étant donné le diamètre parfois imposant de certains troncs (jusqu'à 2,40 m !)



La vente des lots de bois telle qu'elle avait été proposée a remporté un véritable succès et c'est une soixantaine de camions (de 26 à 34 tonnes) qui ont été livrés dans la Commune et aux alentours.



Après extraction des dernières billes et remise en état des pistes dégradées par les engins, la forêt retrouvera sa sérénité et l'eau de la Caü de l'Aygue conservera longtemps ses qualités.

Grippe A (H1N1)... précautions à prendre



En cette période d'épidémie grippale, il est recommandé d'observer les consignes suivantes afin d'éviter la propagation du virus :

➤ RESTRICTION DES VISITES AUPRES DU MALADE :

Seules les visites obligatoires doivent avoir lieu et si possible la même personne de la famille devra seule avoir accès à la chambre du malade.

➤ RESPECT DES REGLES D'HYGIENE :

- Tout patient porteur du virus devra être isolé dans sa chambre 24 heures sur 24.
- Tout patient isolé devra porter un masque chirurgical lors de la présence d'une autre personne dans sa chambre.
- Toute personne de la famille devant entrer dans la chambre devra porter un masque chirurgical.
- Toutes les visites inutiles seront évitées.

- Couvrez-vous la bouche chaque fois que vous toussiez ou éternuez et lavez-vous les mains après.

- Mouchez-vous avec des mouchoirs en papier à usage unique, jetez-les dans un sac en plastique qui sera fermé hermétiquement puis jeté dans une poubelle avec couvercle et lavez-vous les mains après.

- Ne crachez que dans un mouchoir en papier à usage unique, jetez-le dans un sac en plastique qui sera fermé hermétiquement puis jeté dans une poubelle avec couvercle et lavez-vous les mains après.

- Aérez régulièrement la chambre.

- Nettoyez les objets courants du malade (serviette, linge, couverts) à l'eau chaude et au savon + eau de Javel.

- Jetez tous les déchets (mouchoirs en papiers, masques, chirurgicaux, couches, etc) dans un sac en plastique qui sera fermé hermétiquement puis jeté dans une poubelle avec couvercle.

Clin d'œil du temps passé

Séance du 23 février 1899

Le Conseil Municipal, considérant que les sangliers se propagent d'une manière inquiétante et qu'il y a lieu d'en encourager la destruction, vote une gratification de 10 francs par tête de sanglier abattu, en faveur des habitants de la Commune. La même gratification sera accordée aux étrangers pour tout sanglier qu'ils justifieront avoir tué sur le territoire de la Commune.

Service postal menacé ?

La Poste propose d'installer un caisson pour le courrier sur la Place Camps. Cette proposition est consécutive à la séparation entre le service courrier et le service bancaire de La Poste et s'ajoutent à la fermeture du bureau le mercredi après-midi et à une levée du courrier en fin de matinée ce même jour... ce qui ne satisfaisait déjà personne au village...

Craignant que ces mesures fragilisent à court terme le bureau de Louvie-Juzon, la Municipalité se montre méfiante et résistante. Elle suggère que le caisson en question soit installé à l'intérieur même du mur de la poste avec une porte permettant au facteur de relever le courrier à toute heure, depuis la rue comme cela se fait déjà dans d'autres départements.

Pour contrer ces "dérives", chacun peut aussi apporter sa contribution. En effet, La poste justifie de telles mesures en arguant une baisse du nombre de lettres déposées dans la boîte... Donc : à vos stylos et à vos enveloppes... et remplissez la boîte !



Heures d'ouverture et coordonnées de la Mairie :

Christine et Laurence vous accueillent de 9h. à 12h. et de 14h. à 18h. les lundis, mercredis et vendredis ; de 9h. à 12h. les mardis et jeudis.

Permanence du Maire :

le vendredi toute la journée.

MAIRIE - 64260 LOUVIE-JUZON

Tél. 05 59 05 61 70

Fax 05 59 05 74 56

Email : mairie.louvie@orange.fr

Site : louvie-juzon.fr